

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 7 juillet 2022	N° 2022-400

Convocation du 30 juin 2022

Aujourd'hui jeudi 7 juillet 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
M. Bernard-Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO
Mme Fatih BOZDAG à M. Fabrice MORETTI
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Anne LEPINE
M. Frédéric GIRO à Mme Brigitte TERRAZA
M. Stéphane GOMOT à M. Radouane-Cyrille JABER
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME
Mme Harmonie LECERF à M. Alain GARNIER
M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Andréa KISS

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Alain GARNIER de 15h à 16h et à partir de 18h05 le 7 juillet
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Céline PAPIN à partir de 17h25 le 8 juillet
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h30 le 7 juillet et à partir de 15h55 le 8 juillet
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 15h35 le 8 juillet
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Céline PAPIN à partir de 19h10 le 7 juillet
M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY à partir de 18h le 7 juillet et à M. Jean-Jacques PUYOBRAU de 9h30 à 12h45 le 8 juillet
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Céline PAPIN le 7 juillet
M. Brigitte TERRAZA à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Claudine BICHET à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 17h30 le 7 juillet
Mme Brigitte BLOCH à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 15h à 15h55 le 7 juillet et à Céline PAPIN à partir de 17h le 8 juillet
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à Mme Andréa KISS de 13h à 14h30 le 8 juillet
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA à partir de 15h55 le 8 juillet
M. Patrick PAPADATO à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h 35 le 7 juillet
Mme Delphine JAMET à M. Patrick LABESSE à partir de 18h40 le 7 juillet
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Delphine JAMET jusqu'à 10h05 le 8 juillet
M. Alexandre RUBIO à Mme Christine BOST le 7 juillet
M. Baptiste MAURIN à Mme Andréa KISS le 7 juillet
M. Nordine GUENDEZ à Mme Nathalie LACUEY le 7 juillet
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 7 juillet
M. Dominique ALCALA à Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h40 le 8 juillet
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Serge TOURNERIE le 7 juillet
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 7 juillet
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT le 7 juillet et à partir de 16h15 le 8 juillet
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 19h10 le 7 juillet et à M. GARIGUES à partir de 17h25 le 8 juillet
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Gérard CHAUSSET à partir de 16h le 7 juillet et, à Mme Françoise FREMY jusqu'à partir 11h le 8 juillet
M. Alain CAZABONNE à M. Patrick BOBET à partir de 13h le 8 juillet
M. Olivier CAZAUX à Mme Isabelle RAMI le 7 juillet
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 7 juillet et à Mme Fabienne HELBIG de 13h05 à 14h30 le 8 juillet
M. Max COLES à M. Christophe DUPRAT le 7 juillet
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANÇOIS le 7 juillet et à Mme Amandine BETES à partir de 14h45 le 8 juillet
M. Didier CUGY à Mme Laure CURVALE le 7 juillet et à partir de 16h15 le 8 juillet
M. Christophe DUPRAT à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h40 le 8 juillet
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI de 13h05 à 14h30 le 8 juillet
M. Bruno FARENIAUX à Mme Véronique FERREIRA à partir de 18h30 le 7 juillet
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT de 12h05 à 14h30 et à M. Max COLES à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Françoise FREMY à M. Gérard CHAUSSET à partir de 18h30 le 7 juillet
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h55 le 7 juillet
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Brigitte TERRAZA le 7 juillet et à partir de

13h10 le 8 juillet
M. Frédéric GIRO à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Laurent GUILLEMIN à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 17h le 8 juillet
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 18h05 le 7 juillet
M. Radouane-Cyrille JABER à M. Bastien RIVIERES à partir de 19h10 le 7 juillet
M. Michel LABARDIN à M. Patrick PUJOL de 15h à 19h le 7 juillet, à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 14h30 le 8 juillet et à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Dominique ALCALA le 7 juillet
Mme LE BOULANGER à Mme Céline PAPIN à partir de 11h le 8 juillet
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Eva MILLIER jusqu'à 10h20 le 8 juillet
M. Jacques MANGON à M. Kévin SUBRENAT à partir de 12h05 le 8 juillet
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY à partir de 15h45 le 8 juillet
Mme Eva MILLIER à M. Thierry MILLIER à partir de 15h35 le 8 juillet
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Eva MILLIER à partir de 18h30 le 7 juillet et de 11h à 13h le 8 juillet
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 19h le 7 juillet, à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 14h30 le 8 juillet et à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h25 le 8 juillet
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY de 12h35 à 16h15 et à M. Fabien ROBERT à partir de 16h15 le 8 juillet
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 19h le 7 juillet, de 12h35 à 17h30 à M. Christophe DUPRAT et à M. Max COLES à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Philippe POUTOU à Mme Brigitte BLOCH à partir de 18h25 le 7 juillet
M. Benoît RAUTUREAU à Mm Zeineb LOUNICI à partir de 17h25 le 7 juillet
M. Frank RAYNAL à Mme Eva MILLIER à partir de 17h20 le 7 juillet, à M. Max COLES de 14h50 à 16h40 le 8 juillet et à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 17h50 le 8 juillet
Mme Marie RECALDE à Mme Véronique FERREIRA le 7 juillet et à partir de 14h 30 le 8 juillet
M. Bastien RIVIERES à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 17h30 le 8 juillet
Mme Karine ROUX-LABAT à Mme Zeineb LOUNICI le 7 juillet et à M. TROUCHE le 8 juillet
Mme Béatrice SABOURET à M. Fabien ROBERT de 15h à 17h20 le 7 juillet
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 19h10 le 7 juillet et à M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à partir de 17h30 le 8 juillet
M. Kévin SUBRENAT à M. Michel POIGNONEC le 7 juillet
M. Thierry TRIJOLET à Mme Christine BOST le 7 juillet
M. Jean-Marie TROUCHE à M. Michel POIGNONEC à partir de 16h40 le 7 juillet
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA à partir de 16h55 le 7 juillet, et à M. SUBRENAT le 8 juillet

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 7 juillet 2022	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2022-400

Cap Sciences - Subventions de fonctionnement et d'investissement 2022 - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Cap Sciences est un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) créé à Bordeaux en 1995 afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics.

Il s'agit d'un centre d'expositions, d'animations, mais aussi de manifestations, d'évènements et de conférences reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Situé à Bordeaux au Hangar 20 mais aussi à Pessac, Mérignac et Floirac via l'animation de 3 programmes spécifiques (Cap Archeo, Côté Sciences et Côté Sciences Air et Espace), Cap Sciences anime également le réseau néo-aquitain des acteurs de la culture scientifique et réalise de l'ingénierie de projets pour d'autres structures culturelles.

Cap Sciences est un partenaire historique majeur de la Métropole pour la diffusion de la culture scientifique sur le territoire. Bordeaux Métropole accompagne Cap Sciences, depuis 2004, dans son développement et ses missions de centre de culture scientifique, technique et industrielle. Cet équipement structurant agit sur l'ensemble de la Métropole bordelaise en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (économie, tourisme, recherche/enseignement, inclusion sociale, développement durable, numérique...).

Aussi depuis plus de 20 ans, ce sont 3 millions de visiteurs, métropolitains pour 80% d'entre eux, que Cap Sciences a accueilli dans ses murs, et 1 million de plus atteints grâce à ses activités hors les murs qui maillent le territoire, notamment grâce à son programme d'itinérance et d'évènements dans les établissements scolaires, les espaces sociaux, culturels et municipaux des 27 villes du territoire.

Aujourd'hui ce sont 300 000 personnes qui bénéficient des actions de Cap Sciences chaque année, et le media Curieux, développé par Cap Sciences avec les CCSTI de Nouvelle-Aquitaine, démultiplie considérablement notre pouvoir d'action en allant à la rencontre des publics, en particulier les jeunes, directement sur les réseaux sociaux, avec une portée de 35 millions par mois, faisant de Cap Sciences un centre de science grand public d'excellence.

Dans le cadre de la convention triennale 2021-2023 avec Bordeaux Métropole, Cap Sciences ambitionne une trajectoire qui prenne en compte l'évolution des priorités des partenaires et les nouvelles attentes des visiteurs dans nos sites, sur les territoires et on line. Les axes stratégiques de Cap Sciences pour les années à venir articulent un éventail de propositions et de formats plus proches des gens et plus performants dans des rencontres centrées sur les sujets majeurs que sont les transitions du monde, la compréhension des enjeux de société et l'engagement citoyen.

Aussi au côté des investissements dans un H2O totem et expérientiel qui, au travers d'une refonte des offres, des formats et des espaces, permettront d'accroître la lisibilité, l'accessibilité, le rayonnement, et ce faisant l'autofinancement du lieu, Cap Sciences souhaite renforcer progressivement l'effort public sur les missions d'inclusions sociale et territoriale.

Les inégalités croissantes, sociales, territoriales, économiques, numériques et culturelles sont au cœur des problématiques sociétales et des politiques publiques. La mission de Cap Sciences s'adapte à cette focale et concentre ses moyens pour porter la culture scientifique là où c'est le plus pertinent (politique de la ville, enjeux locaux, citoyenneté et démocratie, orientation métier...).

La phase triennale doit permettre à Cap sciences de développer, avec la Métropole, sa capacité d'intervention pour des actions et évènementiels hors site qui portent un engagement pour les transitions sociétales. Pour cela, il est important de remettre en cause les modalités classiques de rencontre et d'échange avec les publics. Cap Sciences souhaite, sur les territoires, aller plus vers les publics et démocratiser l'échange en « hackant » l'espace public avec des formats plus légers, plus mobiles et plus axés sur l'échange que sur l'apprentissage descendant.

1. 2021 : bilan des actions réalisées

En 2021 Cap Sciences a subi une nouvelle fermeture aux publics de 5 mois impactant comme en 2020 la programmation évènementielle ainsi que la fréquentation du Hangar 20. Cap Sciences a pu toutefois accueillir 85 000 personnes dans ses espaces grâce à l'exposition Esprit Critique à fort enjeu sociétal et au Disgusting Food Museum autour du thème très attractif et familial de l'alimentation. Cap Sciences a aussi été en itinérance dans 45 établissements scolaires, médiathèques et centres sociaux de la métropole grâce à ses ateliers et expositions itinérants. Enfin, l'offre d'animations distanciées initiées pendant le confinement de 2020 grâce à un soutien expérimental de Bordeaux Métropole a permis de faire vivre en direct à plus de 100 classes une animation interactive de Cap Sciences autour des robots, du climat, de l'archéologie, etc.

Aux côtés de cette « reprise » encore timide Cap Sciences a consolidé l'importante croissance de son activité en ligne et sur les réseaux sociaux. Le media Curieux a totalisé 322 millions de visiteurs sur l'ensemble de ses réseaux (Tik Tok, Instagram, youtube, Facebook...) et 928 000 pages vues sur son site curieux.live.

Concernant le site de Cap Sciences ce sont 1,46 millions de pages qui ont été vues cette année, et une audience de 70 000 visiteurs sur les réseaux sociaux.

Enfin un projet majeur a occupé Cap Sciences et ses équipes en 2021 : The Climate Show, une expérience interactive inédite qui a bénéficié du soutien exceptionnel de Bordeaux Métropole et qui sera un élément fort de la programmation en 2022.

2. Priorités et projets majeurs pour 2022

Pour l'année 2022, Cap Sciences s'est fixé des priorités et lance de nouveaux projets et expérimentations :

Le spectacle interactif The Climate show : un investissement à fort enjeu sociétal

Grace à un investissement exceptionnel de la région Nouvelle-Aquitaine et de Bordeaux-Métropole Cap Sciences développe, en collaboration avec Tempora© à Bruxelles et les collectivités bruxelloises et belges, un projet sur le Climat totalement original et inédit : un show spectacle interactif visant à développer une forme d'introspection individuelle et collective pour déminer certains apriori et idées reçues, mettre le doigt sur des paradoxes

dans nos comportements aux différentes échelles, montrer des voies possibles et donner envie de bouger.

Un bar expérientiel pour un Cap Sciences plus « ouvert »

Comment capter des publics moins traditionnellement attirés par la culture scientifique (les jeunes 15 – 30 ans notamment) ? Comment faire de Cap Sciences un véritable lieu de vie et de convivialité ?

En 2022, Cap Sciences va tester un service complètement nouveau au Hangar 20 : un bar événementiel et expérientiel réservé aux visiteurs détenteurs d'une entrée, où les animations scientifiques, les rencontres et les programmations se mêleront à la carte des consommations (boissons scientifiques). Une offre de culture scientifique plus jeune et plus diversifiée, sur des horaires étendus, qui pourrait se pérenniser si elle fait ses preuves l'été prochain.

Territoire : un nouveau modèle d'occupation de l'espace public

Avec la Métropole, Cap Sciences initie en 2022 un projet totalement inédit ' Pop-Up Sciences' qui vise à investir l'espace public pour engager le dialogue avec les habitants sur les problématiques de science et société liées aux territoires des villes et les remobiliser dans une démarche citoyenne face aux défis collectifs (climat, énergies, numérique...). Quatre villes seront support d'une expérimentation avant de déployer le programme à plus grande échelle.

Vers un espace permanent pour les jeunes enfants

Plébiscités autant par les parents que par les enfants les expositions pour les petits remportent un succès jamais démenti. Aussi, Cap Sciences souhaite aujourd'hui investir dans un réel espace immersif et qualitatif pour cette classe d'âge. A Montréal, Copenhague ou même plus près à Toulouse, des propositions ciblées enfants autour des questions de santé, de citoyenneté, des défis environnementaux, etc. sont très inspirantes et pourraient guider le projet de reconfiguration totale de l'espace de 180 m2 en un lieu permanent.

24h vie d'une femme : un marqueur fort de notre engagement pour l'égalité

En présentant cette expo-spectacle qui explore le parcours de 6 jeunes filles qui deviennent des femmes dans différents pays du monde Cap Sciences marque son attachement fort à sensibiliser les gens, et en particulier les jeunes, aux multiples formes sous lesquelles se manifestent encore aujourd'hui les inégalités filles-garçons et femmes-hommes. Un projet, qui, avec les partenaires scientifiques, sociaux, éducatifs, institutionnels permettra aussi d'ouvrir aux enjeux de santé publique, de citoyenneté, d'égalité des chances, d'injustice sociale et environnementale et d'aller à la rencontre des publics particulièrement impactés par ces problématiques.

3. Programme d'actions

La programmation 2022 s'articule autour de plusieurs grandes thématiques d'exposition que Cap Sciences explore au travers de ses activités, expositions, ateliers, événements et du réseau néo-aquitain de la culture scientifique.

Une description complète est proposée en annexe de la délibération.

4. Projet Pop up Sciences

Bordeaux Métropole et Cap Sciences ont souhaité développer et expérimenter des actions au sein du territoire métropolitain, hors les murs et au plus près des habitants autour des enjeux de territoires, de citoyenneté et démocratie et des défis sociétaux. De cette volonté

commune est né le projet Pop up Sciences.

Cap Sciences et Bordeaux Métropole proposent ainsi d'expérimenter avec les villes une nouvelle approche en matière de dialogue science et société, autour d'un programme « d'occupation de l'espace public » qui importe les débats actuels dans les lieux fréquentés par tous.

Face à l'inégalité d'accès au savoir et à l'engagement démocratique et afin de permettre et donner envie à chacun de participer de manière éclairée aux choix de société, le projet Pop up Sciences souhaite :

- aller à la rencontre des publics, de manière « incognito »,
- s'insérer dans l'espace public et dans l'activité courante des gens : un marché, le parvis de la municipalité ou d'un lycée, un parc, un hall, un coin de rue, etc.
- détourner les gens de leur expérience du moment pour les amener à se questionner,
- capter l'attention des gens avec des dispositifs (dé)tonnants, les surprendre, susciter leur curiosité et les interpeller sur des sujets d'actualité,
- adresser les sujets en partant des questions et des quotidiens des gens Leur regard sur le monde sert d'accroche, de terrain d'échange pour investir les sujets territoriaux et accompagner les engagements personnels et collectifs,
- garder le lien et prolonger l'échange : les questions de société sont des sujets ouverts, en train de se faire. Le media Curieux aidera à aller plus loin et les chercheurs répondent à nos questions.

Pop up Sciences abordera un ensemble de thématiques sociétales telles que : l'eau / l'environnement / la biodiversité / le développement durable / Le réchauffement climatique / l'alimentation / Les nouvelles énergies / la santé (physique et mentale) / l'urbanisme / les migrations politiques, climatiques, économiques / l'indépendance, l'autonomie domotique / la relation homme-machine / les écrans dans nos vies / l'espace / les déchets.

Les formats de Pop up Sciences seront des expériences collectives et interactives animées par l'équipe de Cap Sciences. Ils s'inscrivent dans 5 grandes « approches publiques » Intriguer/Questionner/Défier/Interpeller/Sensibiliser qui permettent dans leur globalité de toucher le plus grand nombre sur des thèmes divers, de l'éveil à la curiosité au recueil de paroles.

En 2022, il est proposé d'expérimenter ce programme avec 4 villes pour permettre d'évaluer son impact et son efficacité.

La proposition pour chaque ville comprend :

- > le choix, parmi la grille de formats thématiques, de 10 interventions Pop up Sciences dans la ville selon les priorités locales,
- > l'implantation et l'animation de ces 10 formats Pop up Sciences par l'équipe de Cap Sciences selon un calendrier et une organisation, définis avec elle,
- > une évaluation et un bilan quantitatif et qualitatif de l'opération,
- > un Pop up pour les élus et personnels de la ville en présence de Cap Sciences et d'un chercheur pour un moment de restitution des paroles des habitants et des moments marquants, et d'ouverture scientifique sur les enjeux de la ville.

Cette expérimentation est gratuite pour les villes. L'apport et le rôle de chaque « partie » Bordeaux Métropole / Ville / Cap Sciences sont inscrits dans la charte de coopération Pop up Sciences.

Il est proposé de soutenir ce projet nouveau avec une subvention de 48 000 € en fonctionnement et 25 000 € en investissement pour un coût total du projet de 101 500 €

5. Programme d'investissement

Pour l'année 2022, les investissements de Cap Sciences sont caractérisés par des dépenses pour :

- les expositions avec l'atelier itinérant sur le sport et la conception Espace des petits,
- les équipements divers (multimédia, PC...),
- la préfiguration des expos blanches simultanées,
- le système d'information et pilotage ainsi que le site Internet,
- les aménagements et équipements pour l'implantation du Bar « roots » au H20.

6. Plan prévisionnel de financement

Pour l'exercice 2022, Bordeaux Métropole est sollicitée par Cap Sciences pour un soutien financier de :

- 368 000 € au titre d'une subvention de fonctionnement, dont 320 000€ sur le fonctionnement général et 48 000 € pour le projet Pop up Sciences, sur un montant de dépenses de 2 551 300 €, soit 14,42 % de leur budget global,
- 145 000€ au titre d'une subvention d'investissement, dont 120 000 € au titre d'une subvention d'investissement global et 25 000€ au titre d'une subvention d'investissement pour le projet Pop up Sciences, sur un montant de dépenses subventionnables de 455 000 €, soit 31,87 % du budget d'investissement.

	Budget 2022	Budget 2021
Charges de personnel / dépenses subventionnables	50,30 % 1 283 300 € / 2 551 300 €	52,68 % 1 411 708 € / 2 679 433 €
% de participation de BM / dépenses subventionnables	14,42 %	11,94 %
% de participation des autres financeurs / dépenses subventionnables	Région (1 007 500 €) 39,49% Fonds européens (372 500 €) 14,60% Conseil Départemental (8 833 €) 0,35% Etat (DRAC) (33 000€) 1,29%	Région (1 007 500 €) 37,60% Fonds européens (393 500 €) 14,68% Conseil Départemental (8 833 €) 0,32% Etat (DRAC) (33 000€) 1,23%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel

est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n° 2016/425 du 8 juillet 2016 relative à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU les demandes formulées par l'organisme en date du 6 juillet 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la demande de subvention de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2022 de l'association Cap Sciences est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action participe au rayonnement du territoire au niveau national et international, et favorise la diffusion de la culture scientifique, de la recherche et de l'innovation au bénéfice de tous les publics,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer, pour l'exercice 2022, une subvention de fonctionnement de 368 000 € et une subvention d'investissement de 145 000 € en faveur de l'association Cap Sciences,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention 2022 ainsi que tout acte afférent,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 65748, fonction 67 (subvention de fonctionnement) et chapitre 204, article 2324, fonction 67 (subvention d'investissement).

MM. Baptiste MAURIN et Bruno FARENIAUX sont absents lors du débat et du vote.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur MAURIN, Monsieur FARENIAUX

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 JUILLET 2022	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
DATE DE MISE EN LIGNE : 12 JUILLET 2022	